

OFFRE D'EMPLOI : Intervenant social en commissariat et en gendarmerie (ISCG)

1. Préambule

L'intervention sociale en commissariat et en gendarmerie s'inscrit dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, faites aux femmes, et l'aide aux victimes et aux personnes en difficulté. Conformément à l'article L 121-1-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), il s'agit d'un dispositif d'action sociale qui se distingue de l'aide aux victimes pour laquelle il vient en complémentarité. Son officialisation repose sur les circulaires interministérielles des 1^{er} août et 21 décembre 2006 relatives à l'extension des intervenants sociaux dans les services de police et de gendarmerie qui constituent le cadre de référence du dispositif.

2. Localisation administrative et géographique

- Commissariats de police de : Montbéliard
- Brigades de Gendarmerie de : Etupes
- Territoire d'action de l'ISCG : Ressort du Tribunal Judiciaire de Montbéliard

3. Missions de l'intervenant social

- Accueil et écoute active en évaluant la nature des besoins sociaux révélée dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre,
- Intervention sociale de proximité selon la situation de crise, voire d'urgence,
- Participation au repérage précoce des situations de détresse sociale afin de prévenir une éventuelle dégradation,
- Informations et orientations spécifiques vers les services sociaux de secteur, spécialisés et/ou les services de droit commun, (travail en lien avec les travailleurs sociaux des centres médico-sociaux),
- Mise en œuvre un accompagnement limité dans la durée après évaluation de la situation des personnes,
- Facilitation du dialogue inter-institutionnel entre les services de sécurité publique et la sphère socio-médico-éducative.

4. Compétences et qualités requises

- Diplôme de travail social souhaité,
- Expérience professionnelle souhaitée prioritairement dans les secteurs de la prévention (*prévention de la délinquance, prévention et lutte contre les violences intrafamiliales ...*) et de protection de l'enfance,
- Excellente connaissance des partenaires de la sécurité et de la prévention de la délinquance ainsi que des partenaires sociaux (connaissance de leurs compétences respectives et des dispositifs de droit commun) et aptitudes relationnelles,

- Adaptabilité, disponibilité, autonomie, rigueur, discrétion, capacité d'écoute, d'évaluation et d'analyse, pratique de la relation d'aide et techniques d'entretien, capacité de rédaction d'écrit (rapports, synthèses...) gestion des situations de crise et/ou d'urgence, travail en équipe et en partenariat.

5. Connaissances et savoir-faire techniques

- Connaître les dispositifs sociaux de droit commun et des structures associatives ou autres locales,
- Maîtriser l'outil informatique,
- Disposer d'une expérience territoriale sur le département du Doubs (appréciable)

6. Conditions d'exercice et environnement professionnel

- Accueil physique et téléphonique des usagers au commissariat de police ou en unité de gendarmerie nationale. Ceci nécessite la mise à disposition d'un bureau spécialement affecté à cette mission qui garantira la confidentialité des échanges et équipé pour remplir ladite mission. Des visites à domicile pourront être exceptionnellement effectuées sous réserve des conditions de sécurité (informations des services de sécurité et accord de l'employeur).
- Accueil des personnes majeures et mineures, en difficultés sociales, victimes ou mis en cause,
- Travail en étroite collaboration avec les services de police et de gendarmerie sur la base des orientations, des informations recueillies dans le respect des obligations légales et de la déontologie de chacun
- Partenariat avec l'ensemble des acteurs des champs socio-médico éducatifs du territoire couvert par l'ISCG, notamment les travailleurs sociaux des centres médico- sociaux du département du Doubs (participation aux instances de travail dans le champ de la prévention-protection de l'enfance).
- Spécificités horaires et déplacements à prévoir ponctuellement en fonction des besoins du service.
- Permis de conduire B

7. Nature du contrat et rémunération

- Vous serez recruté par France Victimes 25 Montbéliard dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée de droit privé.
- Durée hebdomadaire de travail : 35 heures.
- Salaire indicatif : 26000 euros brut annuel (soit un taux horaire brut de 14,29 euros)
- Statut : non cadre

Merci de bien vouloir adresser votre acte de candidature (CV + lettre de motivation manuscrite) à contact@aiavi.fr